



ATTESTATION

L'attestation de référencement délivrée par
l'Agence du Numérique en Santé est délivrée à

Pour sa solution

Version

Sous le numéro unique de référencement

Séguir du Numérique en Santé – DSR

La date de référencement prend effet le

Fait à Paris, le

Jean-Christophe ZERBINI

Directeur Général de l'Agence
du Numérique en Santé